

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3424**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Ressources documentaires et bases de données spécialité Management de ressources numériques

Nouvel intitulé : Ressources documentaires et bases de données spécialité Management de ressources numériques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université Paul Valéry - Montpellier 3 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Montpellier III, Recteur d'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

325 Documentation, bibliothèque, administration des données

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Avec l'évolution de la société (primat de l'information et des nouvelles technologies), les modes d'exercice du métier de documentaliste ont considérablement changé. Ce professionnel ne se contente plus d'assurer la recherche d'information, il s'intègre dans un système qui la gère, l'exploite et débouche sur la création de documents. Il doit associer compétences techniques et intellectuelles dans une ouverture sur les contenus croissants et diversifiés de la société de l'information.

Il maîtrise le management de l'information, la documentation électronique et plus particulièrement le web. Il sait interpréter, anticiper les besoins, mettre en forme ce qui est informel pour nourrir les projets des utilisateurs. Il assure l'équilibre entre sur-information et sous-information : il s'agit de répondre au défi de la quantité par la qualité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Documentaliste

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Documentation dans la société de l'information :

Définitions information documentation ; chaîne documentaire ; droit de l'information et entreprise ; théorie et science de l'information ; utilité de l'information ; valeurs de l'information ; marché de l'information ; supports de l'information ; acteurs de l'information

- Expression et culture :

Fonctions de l'image dans un contexte culturel et économique ; mesures du contenu : échelle d'iconicité, échelle de complexité, d'expressivité, d'information ; description de l'image ; cahier des charges d'une base de données images

- Recherches documentaires électronique :

Documentation sur Internet ; veille stratégique ; knowledge documentaire ; moteurs de recherche sur Internet ; recherche et archivage de documents électroniques ; systèmes de recherche et archivage ; langage XML

- Gestion électronique des documents :

Indexation, thésaurus ; analyse documentaire ; informations hypertextuelles ; techniques de traitement de l'information ; validation des contenus

- Organisation et gestion d'un fonds documentaire électronique :

Edition électronique et multimédia ; système Internet/extranet ; analyse et conception de site web ; gestion électronique des documents ; gestion électronique de documents iconiques ; archivage de documents ; création de sites web ; publication de documents électroniques

- Langue vivante (espagnol) :

Lectures d'informations ; lectures de textes culturels ; vocabulaire documentaire

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/ON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-montp3.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Ressources documentaires et bases de données spécialité Management de ressources numériques](#)